

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



L'ARBRE DE VIE asbl

Siège social :

Mail :

Crèche de Schaerbeek :

Crèche de Jette :

Site internet :

Chaussée de Wemmel, 229 D 1090 Jette

info@arbredevie.be

Rue G. Guffens 24 1030 Schaerbeek

Chaussée de Wemmel, 229 D 1090 Jette

www.arbredevie.be

Les valeurs de l'Arbre de Vie

❖ La Confiance

La sécurité affective

La création de liens

Les personnes ressources

Le soutien à la parentalité

❖ La Dignité

L'accueil

Le respect

La considération

L'écoute

Le plaisir

La disponibilité

La flexibilité

❖ La Communication

La réflexion

Les acquisitions

La collaboration

L'observation

Tous Ensemble

« L'accès à un accueil de qualité est un droit pour tous les enfants »

TABLE DES MATIERES

L'ASSOCIATION	4
LA MISSION DE L'ASSOCIATION	4
ORGANISATION DE L'ASBL.....	4
• <i>Le personnel</i>	4
• <i>Les stagiaires</i>	5
HORAIRES ET PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS (PFP)	5
MODE DE FONCTIONNEMENT	5
CAPACITE D'ACCUEIL.....	5
PROFIL DES FAMILLES ACCUEILLIES	5
PAYS D'ORIGINE DES FAMILLES	6
ORGANISMES ORIENTEURS	6
PROCEDURE D'ACCUEIL	6
NOS OBJECTIFS HUMAINS ET PEDAGOGIQUES	7
QUE METTONS-NOUS EN PLACE POUR FAVORISER LA SECURITE AFFECTIVE DE L'ENFANT ?	7
RESEAU	12
L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION EN 2024	13
LE PERSONNEL.....	13
LES FORMATIONS.....	13
REUNIONS D'EQUIPE.....	13
FINANCE & SUBVENTIONS	13
STATISTIQUE DE TAUX D'OCCUPATION 2024.....	15
AMENAGEMENT DU NOUVEAU SITE DE SCHAEERBEEK	16
PROJETS POUR 2025	16
CONCLUSION	17

L'association

L'Arbre de Vie asbl est une crèche d'accessibilité sociale qui prend en charge, dans le respect de son objet social, des enfants de 3 mois à 3 ans, jusqu'à leur rentrée scolaire.

L'association a été constituée le 5 mai 1998.

Une première implantation a été créée en 1998 à Jette avec le soutien de la commune de Jette.

En 2011, l'Organe d'administration (OA) de l'association a eu l'opportunité de créer une seconde implantation au 24 de la Rue Guffens à Schaerbeek. La commune de Schaerbeek a accepté de soutenir ce projet en mettant à la disposition de l'association un immeuble pouvant recevoir, moyennant aménagement, les activités d'une crèche.

La mission de l'association

L'Arbre de Vie entend contribuer à la lutte contre la pauvreté en offrant un accueil adapté aux enfants dont les parents décident de s'engager dans un processus d'insertion socio-professionnel. L'association veut promouvoir l'égalité des chances et améliorer les conditions de vie de toutes les familles et de leurs enfants.

L'association souhaite :

- permettre aux familles de s'engager dans une démarche d'intégration sociale et professionnelle ;
- permettre aux familles de concilier leurs activités, formations, recherches d'emploi, engagements sociaux avec leur statut de parents ;
- permettre aux familles d'exercer leur responsabilité parentale ;
- permettre aux familles de prendre du temps pour prendre soin d'elles-mêmes ;
- accueillir les situations d'urgence ;
- accueillir les familles qui ne remplissent pas les conditions d'accès aux milieux d'accueil traditionnels.

Nous accueillons de nouveaux enfants tout au long de l'année. Les enfants peuvent quitter le milieu d'accueil en cours d'année, en fonction des événements que vivent les parents, en fonction des situations familiales aussi.

Organisation de l'Asbl

Le personnel

	Jette		Schaerbeek	
	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Directrice	1	1	1	1
Puéricultrice	5	4	4	3,8
Technicienne de surface	-	-	1	0,5
	6	5	6	5,3

Les stagiaires

L'association accepte des stagiaires puériculteurs/puéricultrices et auxiliaires de l'enfance provenant de diverses écoles. Les stagiaires sont accueillis dans les deux implantations.

Nous accueillons également des étudiants/tes de dernière année de secondaire qui accomplissent « une retraite sociale ». Ces retraites se déroulent sur 3 ou 5 jours et ont pour objectif la rencontre avec le milieu professionnel.

Horaires et Participation financière des parents (PFP)

- L'Arbre de Vie ouvre au minimum 220 jours par an et 10h par jour, de 7h30 à 17h30.
- La participation financière des parents est réglementée par l'ONE du moins pour les entités auxquels la subvention d'accessibilité renforcée est allouée. Dans ce cas, le barème de l'ONE trouve à s'appliquer. C'est le cas pour le site de Jette.
- Pour le site de Schaerbeek auquel il n'est alloué que le subside de base, le tarif de la PFP peut être fixé librement. Dans les faits, le barème de la PFP à Schaerbeek est quasi identique à celui de Jette.

Dans de nombreuses situations, quel que soit le site, l'association applique la gratuité pour les familles n'ayant aucun revenu ou aucune ressource. C'est le cas notamment pour les personnes qui ont droit au statut BIM (Bénéficiaire de l'Intervention majorée).

Mode de fonctionnement

- **Section verticale**
Tous les enfants de 3 mois à 3 ans sont accueillis dans le même espace de vie. Il n'y a donc pas de groupes d'âge distincts : bébés, moyens et grands.
Néanmoins, au quotidien, nous modulons les espaces en fonction des besoins moteurs ainsi que des besoins psycho-affectifs des enfants.
- **Multi accueil**
L'accueil se décline sous différentes modalités en fonction de la demande des parents et de nos possibilités. Les enfants viennent au minimum 2 ou 3 jours par semaine. Mais la majorité d'entre eux vient 4 ou 5 jours.

Capacité d'accueil

L'ONE a agréé les capacités d'accueil suivantes pour nos sites :

- Site de Jette : 16 places d'accueil.
- Site de Schaerbeek : 21 places d'accueil.

Profil des familles accueillies

- Familles fragilisées, en perte de repères, vivant des situations de précarité financière, sociale, affective, psychologique.

- Public marginalisé, souvent peu informé, qui manque d'anticipation et éprouve des difficultés à confier son enfant dans un milieu d'accueil.
- Certaines familles cumulent diverses difficultés : elles vivent dans un isolement tant culturel que familial, ne parlent pas le français, sont parfois victimes de violences conjugales, sont dans une grande vulnérabilité psychologique.

Ces familles ne trouvent pas de place au sein des crèches classiques qui d'une part sont saturées et d'autre part ont établi des critères stricts de sélection qui ne correspondent pas aux réalités des parents.

Les familles vivent en région bruxelloise, majoritairement à Jette et à Schaerbeek.

Une part importante des parents perçoit soit le revenu d'intégration (du CPAS) soit des allocations de chômage ou de la mutuelle. D'autres parents travaillent et perçoivent un salaire mais celui-ci est en général insuffisant par rapport aux coûts de la vie.

Les Mamans, souvent seules adultes à la tête des familles monoparentales, suivent des formations qualifiantes, des cours d'alphabétisation ou des cours de français. Lorsque celles-ci ont un travail, il est en général précaire (titres-services, article 60, travail en noir, CDD à court terme...).

Selon l'IBSA- Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles- à Bruxelles, au 1^{er} janvier 2020, dans 86% des familles monoparentales, le chef de famille est une femme.

Pays d'origine des familles

Les pays d'origine sont nombreux et variés, à l'image de la population bruxelloise : Cameroun, Guinée, Mali, Sénégal, Congo, Rwanda, Maroc, Algérie, Belgique, Portugal, Bulgarie, Espagne, Turquie, Arménie, Syrie, Afghanistan, Inde, Brésil et Sao Tome.

Organismes orienteurs

Les familles que nous accueillons sont essentiellement envoyées par les PEPS (Partenaires Enfants-Parents) des consultations de l'ONE ainsi que par Actiris (l'association a signé en 2018 avec Actiris une convention de garde d'enfants leur réservant 12 places au sein de nos sites). Dans une moindre mesure les demandes nous proviennent des centres de Samu social ou de la Croix rouge, le SAJ, les services sociaux des hôpitaux.

Procédure d'accueil

Un premier rendez-vous est fixé avec la directrice du site afin que les parents puissent expliquer leur demande.

Si la situation familiale correspond à nos critères d'admission, le(s) parent(s) visite(nt) les lieux et rencontre(nt) l'équipe. Après la visite, si le parent décide d'inscrire son enfant et que nous avons de la place, le dossier d'inscription est constitué. Si nous ne disposons pas de place, la demande d'inscription est consignée en liste d'attente.

Le parent doit fournir les documents suivants :

- ❖ Une composition de ménage
- ❖ Une attestation de revenu
- ❖ Le statut BIM de la mutuelle, le cas échéant
- ❖ L'attestation d'inscription aux cours ou à la formation
- ❖ Un certificat médical attestant que l'enfant peut fréquenter la crèche

- ❖ Une photocopie du carnet de vaccination

Nos objectifs humains et pédagogiques

Nous souhaitons que durant son séjour à l'Arbre de Vie, chaque enfant qui y est accueilli puisse s'y épanouir, s'y sentir écouté, respecté, considéré et en confiance.

Pour que l'enfant se sente en confiance, il est indispensable qu'il se sente en sécurité physique et affective. C'est à cette condition qu'il aura du plaisir à aller à la découverte de lui-même mais aussi du monde et de ce qui l'entoure : les autres enfants, les adultes, l'espace, les objets, la nouveauté en général.

Notre travail consiste dès lors à tout mettre en œuvre, au quotidien, pour que chaque bébé, chaque enfant, ressente l'attention et la bienveillance qui lui sont témoignées, le plaisir partagé avec l'accueillante autour de ses découvertes et acquisitions. Que celles-ci soient motrices, relationnelles ou ludiques.

Que mettons-nous en place pour favoriser la sécurité affective de l'enfant ?

- *La période de familiarisation*

Étape essentielle pour tous, elle dure en général 8 à 10 jours et permet au bébé comme à l'enfant plus grand de découvrir un lieu, des adultes, d'autres enfants, des sons, une atmosphère, des odeurs au départ totalement inconnus, et ce en présence d'un de ses parents.

Cette présence sécurisante permet à l'enfant d'appréhender toutes ces nouveautés avec un peu plus de quiétude et de sérénité.

Cette période a également pour ambition de tranquilliser et rassurer les parents qui ont entrepris cette délicate démarche de confier leur bébé, leur enfant à des personnes, à un milieu d'accueil au début inconnus.

Elle leur donne l'opportunité d'exprimer, s'ils le souhaitent, leur propre ressenti, leurs besoins en tant que parents, de poser et aussi de répondre aux nombreuses questions touchant aux habitudes, aux goûts et sensibilités de leur enfant.

Les accueillantes vont quant à elles mobiliser leur disponibilité, leur attention, leur écoute pour s'ajuster au mieux à l'enfant et pour comprendre les attentes des parents.

Cette précieuse étape permet ainsi aux différents adultes d'instaurer, grâce à ce début de rencontre, grâce à ce temps vécu avec et autour de l'enfant, une amorce de relation basée sur la confiance mutuelle. C'est du moins ce que nous souhaitons.

Dans les cas d'accueil en urgence il arrive que la familiarisation ne puisse pas se faire comme prévu.

Les accueillantes de l'Arbre de Vie apportent alors une attention particulière aux enfants et parents qui vivent cet accueil précipité afin que l'enfant le vive au mieux et que le parent puisse entamer sa formation en toute sérénité. Cela passe par des appels téléphoniques réguliers des parents à la crèche durant la journée pour avoir des infos sur l'accueil de leur enfant, une communication plus détaillée de la journée de l'enfant, une possibilité que le parent reste un moment en fin de journée dans l'espace de vie et surtout une adaptation de nos pratiques professionnelles en fonction des besoins de l'enfant et de ses habitudes familiales en termes de sommeil, d'alimentation, de portage...

- *Une relation à l'enfant et à ses parents, basée sur le respect*

Nous respectons l'histoire de l'enfant, de ses parents ainsi que de leurs sensibilités éducatives.

Nous respectons aussi les rythmes de l'enfant : respect du rythme général auquel l'enfant grandit et se développe, que ce soit par rapport au sommeil, à sa manière de s'alimenter, à son développement psychomoteur.

A ce sujet nous privilégions 'la motricité libre'. Nous veillons donc à ne pas mettre un bébé dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même.

Nous laissons aussi l'enfant être acteur de ses apprentissages, de son développement, le laissons faire ce qu'il est capable de faire et ce en veillant à ne le mettre ni en situation d'échec ni en danger.

- *La communication, la verbalisation*



Les communications verbale et non verbale ainsi que l'écoute active occupent une place très importante dans notre manière de prendre soin des bébés et des jeunes enfants, dans notre relation aux parents et dans nos fonctionnements d'équipes.



Parler en s'adressant au bébé, à l'enfant, pour expliquer, pour rassurer, pour encourager, pour rejoindre l'enfant dans ce qu'il semble vivre ou ressentir.

Être attentif au choix des mots, à l'impact que ceux-ci peuvent avoir sur l'interlocuteur ; qu'il s'agisse de l'enfant, de son parent ou d'une collègue.

Être à l'écoute des parents, de leurs besoins, de leurs attentes, de leurs rythmes.

- *L'organisation de l'espace et le matériel mis à disposition*

Ils permettent aux bébés et aux enfants de découvrir, d'explorer, d'expérimenter, de prendre de petits risques aussi.

Pouvoir jouer et être en relation avec les autres enfants, prendre du plaisir.

Se mouvoir, grimper, se cacher, se reposer, manipuler, agencer, superposer, mélanger, combiner...

Tout ceci en sentant le regard proche, soutenant et aiguë de l'accueillante, ses paroles encourageantes et bienveillantes.

Ces dernières veillent à se positionner chacune dans l'espace de vie afin d'être vues par chacun, afin de favoriser la qualité des interactions entre eux.



- *Activités à la crèche avec les enfants*

L'Arbre de Vie fonctionne en section verticale. Tous les enfants, qu'ils aient trois mois ou bientôt trois ans, y sont accueillis dans le même espace de vie.

L'équipe, accueillantes et direction, est l'interlocuteur privilégié de l'enfant et de sa famille au quotidien. Elle met en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants. Elle propose et anime une panoplie d'activités variées pour favoriser le développement global et l'épanouissement des enfants.

Les objectifs :

- Être dans le plaisir et l'épanouissement
- Répondre aux besoins de jeux et de découverte des enfants
- Proposer des activités diversifiées et adaptées aux compétences de chaque enfant
- Assurer la sécurité affective de chaque enfant. Celle dont il aura besoin toute sa vie durant pour se sentir fort, pour avoir confiance en lui-même et en l'autre

Afin de rencontrer ces objectifs, il est primordial d'OBSERVER les enfants.

L'observation est la base du travail de l'équipe car c'est la meilleure façon de percevoir les besoins de chaque enfant et d'y répondre au mieux.

Une attention particulière est portée aux bébés qui ne se déplacent pas encore et ne peuvent choisir leurs jeux. Ils sont accompagnés par le regard, la parole, le toucher de l'adulte qui propose régulièrement de nouveaux jeux ou matériel.



Nous tâchons au maximum d'assurer une continuité dans l'accompagnement de chaque bébé.

Les moments de la journée les plus chargés affectivement tels les repas, les temps de soins à la salle de bains, l'endormissement seront pris en charge par la même puéricultrice autant que possible.

Pour les activités, les enfants sont séparés en petits groupes autour d'ateliers. Ils ont le choix de participer ou non à l'atelier proposé. La journée est rythmée par des temps d'activités plus encadrés et d'autres de jeux libres.

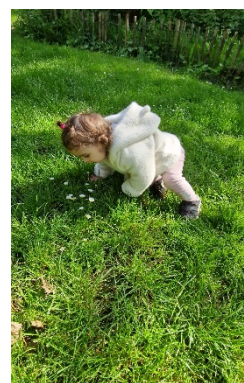


Les accueillantes ont à cœur de diversifier les activités proposées aux enfants. Pour ce faire, elles observent, réfléchissent, élaborent, recherchent et fabriquent elles-mêmes différents supports pour les stimuler.

Stimulation motrice : c'est l'activité préférée des enfants elle leur permet de développer leurs compétences de psychomotricité, de découvrir la maîtrise de leur corps, de se confronter aux autres, de découvrir leur équilibre. Cette activité se fait soit dans une pièce adaptée et préparée avec le matériel de psychomotricité soit à l'extérieur dans le jardin ou au parc sur des jeux adaptés et dans la nature.

Dans l'espace de vie, les enfants peuvent également expérimenter leur psychomotricité tout simplement en grimpant sur les tables, les chaises, sous le regard bienveillant de l'adulte.

Stimulation sensorielle : jeux tactiles, jeux d'eau, parcours sensoriel, atelier goût, atelier cuisine....



Stimulation cognitive : jeux de logique, puzzles, mémos, blocs....

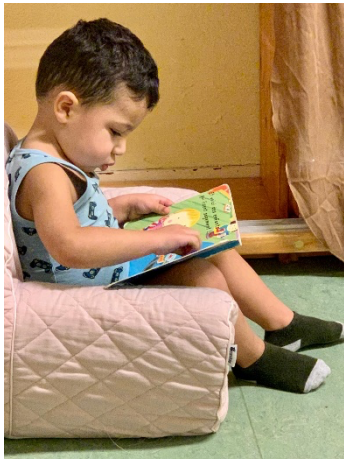
Ouverture vers l'extérieur : promenades au parc, à la plaine
marché, au home , à la ferme, à la bibliothèque...

de jeux, au



Jeux de manipulation : différents matériaux (pâte à sel, plasticine, semoule, eau...) sont mis à disposition pour permettre aux enfants de transvaser, remplir, vider, pétrir, couper, assembler, fractionner... Cela développe notamment la psychomotricité fine.

Stimulation du langage et de la communication :



Livres à disposition tout au long de la journée, moment lecture calme avant la sieste, imagiers, marionnettes... les livres permettent d'exercer la mémoire, la concentration, l'imagination. L'enfant peut associer les mots à l'image et développer son vocabulaire.

Éveil musical et chant :

Basées sur l'écoute et en lien avec le corps, nous utilisons des musiques rythmées et du monde, pour danser, courir, marcher ou des musiques lentes pour se poser, écouter, fermer les yeux, se détendre. Les chansons tiennent une grande place dans les activités de la journée, nous chantons régulièrement pour accompagner une action, celle de se laver les mains, de se dire bonjour, de s'installer à table....



A certains **moments de la journée**, les jeux libres (poupées, voitures, duplos, briques...) occupent tout l'espace : lors de l'accueil du matin, en fin de matinée, lors de l'accueil l'après-midi et en fin de journée. Nous prenons le temps à chaque installation de renouveler, d'aménager la pièce en créant des coins de jeux symboliques.

Les enfants vont et viennent, choisissent leurs jeux selon leur préférence. L'équipe s'installe au sol en se répartissant dans l'espace. Les enfants peuvent ainsi aller de l'une à l'autre, s'asseoir un instant sur les genoux, et repartir. Installées ainsi à leur portée, les accueillantes peuvent rassurer, échanger, entrer dans leur jeu à leur demande. Un regard circulaire permet de s'assurer du bien-être de chacun. La variété des activités contribue à diversifier les goûts de l'enfant et à stimuler sa curiosité.



Projet intergénérationnel :

À l'Arbre de Vie, nous sommes fermement convaincus que chaque génération détient une richesse unique et précieuse, prête à être partagée. C'est pourquoi nous avons imaginé des rencontres intergénérationnelles entre les enfants que nous accueillons et les résidents de la Résidence Viva (Jette), ainsi que ceux de la maison de repos et de soins, les Cerisaie (Schaerbeek). Ces moments privilégiés sont une source d'apprentissage mutuel et de création de liens profonds enrichissant ainsi la vie de chacun.

Les enfants tout comme nos aînés aspirent à la considération et à un cadre rassurant favorisant l'autonomie. C'est à partir de ce constat que nous avons imaginé nos ateliers, articulés autour de rencontres thématiques précises.

Ces rencontres ont eu lieu tous les 15 jours, au cours desquelles deux puéricultrices accompagnent un groupe de 6 enfants. Ce projet permet de combattre l'isolement social des personnes âgées tout en offrant un environnement stimulant pour les enfants.

Réseau

Nous travaillons avec des partenaires du réseau communal ou hors de la commune de nos crèches. Certains d'entre eux nous orientent des familles.

- ✓ Le Service d'aide à la Jeunesse et le Service de protection de la jeunesse.
- ✓ Les consultations ONE de nourrissons ou prénatales.
- ✓ Les maisons médicales et les maisons de quartier
- ✓ Les bibliothèques
- ✓ Le REZO de Schaerbeek
- ✓ La coordination sociale de Jette
- ✓ La plateforme du Volontariat
- ✓ Le Service Citoyens.
- ✓ Des centres d'accueil : Samu Social et Centre Croix Rouge
- ✓ L'Association « NASCI » de Schaerbeek
- ✓ Les CPAS
- ✓ L'hôpital des enfants (HUDERF)

Les deux directrices participent à la Coordination Sociale de leur commune.

L'intégration aux coordinations sociales a toute son importance car pour bien pouvoir aider les familles, nous devons connaître les associations du secteur et aller à la rencontre des acteurs de terrain de la commune.

La directrice du site de Schaerbeek participe au « Rezo Santé 1030 » qui réunit des consultations de l'ONE, une maison médicale, le Service «Lien de Quartier petite enfance» (LQPE) et un centre de santé mentale.

A Jette, la coordination est assurée par la Plateforme Jettoise de la Petite Enfance qui est un espace de concertation pour sensibiliser aux droits de l'enfance et informer sur les besoins en matière de détection et de prévention de la pauvreté infantile. Elle est issue de la collaboration entre la commune et le CPAS de Jette. La directrice du site de Jette est conviée régulièrement à des réunions auxquelles participent différents acteurs de la vie sociale jettoise et des collaborateurs du service petite enfance de la commune de Jette.

L'activité de l'association en 2024

Le personnel

Pas de mouvement de personnel notoire.

À Jette une puéricultrice en congé de maladie de longue durée a proposé de mettre un terme de commun accord à son contrat d'emploi. Sa remplaçante a été engagée dans le cadre d'un CDI ordinaire.

La directrice du site de Jette a été absente du mois d'avril au mois de novembre. Une remplaçante a été engagée pour la même période.

La directrice du site de Schaerbeek a repris le travail en mars 2024 après son congé de maternité et un congé parental. Elle a été écartée au mois de novembre 2024 pour raison de grossesse et remplacée à cette date.

Les Formations

Les formations suivies par le personnel en 2024 ont été précieuses pour améliorer la qualité de nos services et renforcer notre impact auprès des familles accueillies.

Nous sommes résolus à continuer à investir dans le développement professionnel de nos équipes en offrant des formations pertinentes et en encourageant l'apprentissage continu, car nous croyons fermement que cela contribue à offrir un soutien de qualité aux familles que nous accompagnons.

Entre autres formations en 2024 :

- Secourisme : premiers soins ;
- Les enjeux de la collaboration crèche et Réseaux des structures d'accueil : les bienfaits d'un partenariat réfléchi entre la personne de référence de la structure d'accueil et le Service.

Réunions d'équipe

Tous les mois une *réunion d'équipe* est organisée dans chacune des implantations. Cette réunion comporte deux parties, une partie organisationnelle, où l'on discute des points pratiques de l'organisation de la crèche, du planning... et l'autre partie est axée sur l'évolution des enfants.

La situation de chaque enfant est prise en compte. Nous échangeons à propos de son développement de l'enfant, de ses acquisitions, de son comportement, de son contexte familial . En fonction des situations, nous réfléchissons à des stratégies, des façons de faire pour aider au mieux l'enfant et sa famille.

Finance & Subventions

Quant à la situation financière de l'association

L'exercice 2023 a été clôturé par une perte de 21.518,32 €.

Un Comité d'audit interne a été constitué au mois de mai 2024 et a rendu son rapport à l'Organe d'administration le 13 juin 2024.

En raison des constats établis par le Comité d’audit, l’O.A. a pris deux mesures qui ont pris effet au mois d’août 2024 :

- licenciement de l’assistant administratif dont la charge de rémunération ne peut plus être assurée par les ressources de l’association ;
- Nomination d’un délégué à la gestion journalière.

L’exercice 2024 aurait été déficitaire d’un montant de 28.772,02 € sans une intervention exceptionnelle de l’ONE.

Quant aux subventions

- *Les communes de Jette et de Schaerbeek*

Les deux communes sont partenaires de notre projet.

Outre la mise à disposition gratuite de locaux, les communes interviennent soit en subvention de rémunérations (directrice de Schaerbeek), soit en subvention de frais de fonctionnement (Jette).

Couverture de la charge de rémunération subsidiée (Schaerbeek) = 100 %.

Budget subvention Jette = 31.000,00 € en réduction de 5.600,00 € par rapport à 2023.

- *L’ONE*

L’ONE octroie au site de Jette le subside de niveau 2 (‘crèche d’accessibilité renforcée’), soit 0,5 ETP-poste de direction + 2,5 ETP-personnel d’accueil.

L’ONE octroie au site de Schaerbeek le subside de base, soit 0,5 ETP - poste de direction.

- *Maribel social*

Maribel subsidie 1 ETP (0,5 ETP à Jette et 0,5 ETP à Schaerbeek).

- *Viva For Life*

Depuis 2016, dans le cadre d’appels à projet relatifs au subventionnement de renforcement du Personnel, Viva for Life soutient l’association pour développer la qualité et le volume de ses services au moyen d’un effectif lui permettant d’atteindre ces objectifs.

Le premier appel à projet a été introduit en 2016 pour une première période de juillet 2017 à juin 2018. Cela fait donc 8 années consécutives que l’action Viva For Life prend en charge la rémunération d’ 1,5 ETP.

Ci-après, les montants reçus par appel à projet et la période couverte.

Appel à projet	Montant reçu	Fonds propre	Période couverte
2017	25.000,00 €	8.000,00 €	07/2017 à 06/2018
2018	27.000,00 €	4.000,00 €	06/2018 à 04/2019
2019	31.000,00 €	2.000,00 €	04/2019 à 03/2020
2020	33.000,00 €	5.079,63 €	03/2020 à 02/2021
2021	39.000,00 €	4.036,73 €	03/2021 à 02/2022
2022	39.000,00 €	9.170,73 €	03/2022 à 02/2023

2023	41.000,00 €	3.858,03 €	03/2023 à 02/2024
2024	41.000,00 €		03/2024 à 02/2025

- **Actiris**

Une convention de partenariat de garde d'enfants de 0 à 3 ans nous lie à Actiris depuis 2018 prenant fin au 31-12-2025, sauf renouvellement ou nouvel appel à projet.

L'association réserve actuellement à Actiris, et jusqu'au 31-12-2025, 12 places (7 places à Schaerbeek et 5 places à Jette).

Au mois de décembre 2024, Actiris a annoncé qu'elle procédera à une évaluation de la mesure pouvant entraîner, en 2025, une remise en cause des conventions de partenariat qu'elle a signées, du moins de certaines de leurs modalités.

Les subsides perçus depuis 2018 s'établissent de la manière suivante :

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Avances	105 105,02 €	105 105,02 €	105 105,02 €	204,78 €	112 126,56 €	155 633,63 €	158 108,78 €
Solde		20 476,02 €	34 606,12 €	21 607,42 €	19 851,22 €		
Indexation			1 574,82 €	535,72 €		2 475,15 €	
À rembourser						- 2 348,80 €	- 3 860,24 €
Total	105 105,02 €	125 581,04 €	141 285,96 €	129 347,92 €	131 977,78 €	155 759,98 €	154 248,54 €

- **Dons**

Caritas : Les dons effectués via Caritas permettent aux donateurs d'obtenir une attestation fiscale. En 2024, nous avons reçu un montant de 500,00 € de la part de différents donateurs.

Autres (sans attestation fiscale) : En 2024, nous avons reçu un montant de 1.026,00 € de la part de différents donateurs.

Statistique de taux d'occupation 2024

		Capacité	Présence + Absence	Taux de remplissage	Jours ouvrés	Jours de fermeture	Taux d'occupation brute
Schaerbeek	Enfants ADV + Actiris	18	3821	56 %	225	39	94 %
	Enfants ADV	11	3414	50 %	225	39	84 %
Jette	Enfants ADV + Actiris	16	3230	60 %	225	37	89 %
	Enfants ADV	5	3106	58 %	225	37	86 %

Le taux de remplissage mesure le rapport des heures effectives de présence des enfants avec le total d'heures disponibles (capacité d'accueil multipliée par les heures d'ouverture).

Le taux d'occupation brute mesure le pourcentage d'enfants présents et absents par rapport à la capacité d'accueil totale de la crèche.

Remarque concernant le taux d'absence important dans chacun de nos sites en 2024 :

- Les familles que nous accueillons vivent des situations souvent vulnérables pour lesquelles il est difficile de s'inscrire dans une régularité immédiate et pérenne.
- Dans le cas où le parent est en formation, il a une obligation de fréquenter les cours et de ce fait les enfants Actiris sont souvent plus réguliers que les enfants qui sont accueillis pour d'autres raisons sociales.
- Nous remarquons également que les taux d'absentéisme s'amplifient durant les congés scolaires. D'une part les formations des parents sont suspendues durant ces congés, d'autre part les enfants issus de fratries scolarisées restent à la maison.
- Les raisons de l'absentéisme sont multiples :
 - Maladie de l'enfant ou du parent car santé souvent fragile
 - Absence de personnes ressources pour venir déposer ou rechercher l'enfant
 - Fatigue et dépression de certains parents
 - Résistance parentale, parfois inconsciente
 - L'isolement de certains parents
 - Conditions climatiques mauvaises
 - Absence de moyens financiers suffisants pour payer les titres de transport

Les équipes tentent de communiquer avec les parents afin de trouver une solution et insistent sur l'importance de la continuité de l'accueil pour l'enfant.

- l'année 2024 est marquée par une période d'instabilité dans les deux postes de direction des crèches (écartement pour grossesse) peu propice à un fonctionnement optimal.

Aménagement du nouveau site de Schaerbeek

L'association a signé un bail emphytéotique avec la commune de Schaerbeek le 22-02-2023 portant sur un local 'Casco' situé rue des Coteaux 192 à 1030 Schaerbeek.

Le marché public de travaux d'aménagement du local a été lancé en novembre 2024. Le soumissionnaire a été désigné fin décembre 2024 pour un début de chantier en avril 2025.

Projets pour 2025

Accueil

1. Renforcer le soutien à la parentalité :
 - Organiser tous les mois un petit déjeuner avec les équipes et les familles
 - Organiser une sortie à la mer et une sortie à la ferme Nos Pilifs avec les enfants et leurs parents
2. Profiter de manière régulière et organisée des espaces extérieurs avec les enfants (jardin et parc mitoyen)
3. Co organiser et participer aux activités du REZO schaerbeekois avec les familles
4. Participer aux activités du réseau jettois.
5. Participer à un nouveau réseau de collaboration et d'échanges autour de la petite enfance

6. Poursuivre le projet d'échange transgénérationnel en partenariat avec la maison de retraite située à proximité de l'implantation de Jette et nous avons également établi une collaboration avec une maison de retraite située à proximité de l'implantation de Schaerbeek.
7. Poursuite des fêtes de fin d'année avec les familles
8. Organiser des séances de massage pour les bébés en partenariat avec la halte d'accueil « Les Jardins de Maud »

Administratif

9. Développement d'une collaboration avec une fiduciaire bruxelloise pour la prise en charge, le suivi et le contrôle de la comptabilité de l'association ;
10. Recherche d'une petite main administrative (Job étudiant) pour assister le Délégué à la gestion journalière.

Immobilier

11. Poursuite et fin du projet d'aménagement du nouveau site de Schaerbeek ('Projet Coteaux') dont l'inauguration est prévue pour le mois d'octobre 2025.

Conclusion

L'Arbre de Vie : agir là où les besoins sont les plus pressants.

En 2024, L'Arbre de Vie a poursuivi sa mission avec détermination dans un contexte bruxellois où l'accueil de la petite enfance demeure un enjeu sociétal majeur. La Région de Bruxelles-Capitale compte aujourd'hui environ 20 500 places d'accueil pour près de 45 000 enfants de moins de 3 ans, soit un taux de couverture global de 46 %[1].

Derrière ce chiffre se cachent toutefois de profondes inégalités : seuls 31,6 % des places sont proposées à un tarif proportionnel aux revenus des familles[2]. Cela limite considérablement l'accès à l'accueil pour les ménages les plus précarisés. Dans certains quartiers — en particulier au nord et à l'ouest de la ville — la pression est particulièrement forte. Les familles y rencontrent des obstacles d'ordre géographique, financier et administratif, accentuant ainsi les risques d'exclusion dès le plus jeune âge.

Les besoins restent criants : on estime qu'il manquerait entre 7 000 et 10 000 places pour garantir une offre d'accueil équitable et suffisante[3].

C'est précisément dans ces territoires que L'Arbre de Vie choisit d'agir. Nos deux implantations, situées à Jette (quartier Hegge) et à Schaerbeek, se trouvent au cœur de communes identifiées comme prioritaires en matière d'accueil. Ce positionnement permet de répondre de manière ciblée à une demande forte, là où les besoins sont les plus urgents.

Dans ce contexte, L'Arbre de Vie réaffirme plus que jamais sa raison d'être. Grâce à l'engagement indéfectible de nos équipes, nous avons pu offrir à de nombreuses familles un accueil à la fois bienveillant, sécurisé et stimulant. Les enfants ont bénéficié d'un environnement propice à leur épanouissement, tandis que leurs parents ont pu, en toute confiance, se consacrer à leur emploi, leur formation ou leurs démarches personnelles et administratives.

Chaque sourire, chaque progrès, chaque relation de confiance construite témoigne de l'impact concret de notre action.

En 2025, cette dynamique se renforcera encore : l'implantation de Schaerbeek déménagera vers de tout nouveaux locaux situés à la rue des Coteaux 192, toujours au cœur de la commune. Ce nouveau cadre, conçu

pour répondre encore mieux aux besoins des enfants et des familles, offrira des conditions d'accueil optimales, à la hauteur de nos ambitions éducatives et sociales.

Nous poursuivrons ainsi notre mission avec la même énergie, guidés par nos valeurs fondamentales : solidarité, dignité et justice sociale.

Sources :

[1] Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) – Rapport statistique 2023

[2] Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse – Données régionales sur l'accueil de la petite enfance à Bruxelles, 2023

[3] Bruxelles Environnement & Perspective.brussels – Étude sur les besoins en structures d'accueil en Région bruxelloise, 2023